



République Française
Département de Loir-et-Cher
Commune de Chailles

DATE DE LA CONVOCATION
27 mars 2026

DATE D’AFFICHAGE
27 mars 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 23
Présents : 23

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 02 avril 2026

Le 02 avril 2026 à 19 heures 10, le Conseil Municipal de la Commune de Chailles, légalement convoqué, s’est réuni en mairie de Chailles, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Florent MARMAGNE, Maire.

Étaient présents :

Mme Mathilde BIGOT, M. Philippe BOULAY, M. Patrick CHATENIER, M. Alexandre COUQUET, Mme Carole COUSIN, M. Eric COUSIN, M. Bruno FABA BELTRAN, M. Romain GAUDELAS, Mme Valérie GAUDELAS, Mme Amandine GRANET, Mme Alexandrine LASSERON, Mme Nathalie LELARGE, Mme Vanessa MAHEU, M. Florent MARMAGNE, M. Benoît MOREL, M. Olivier NUFFER, Mme Valérie NUFFER, M. Laurent PETIT, M. Nicolas PETRAULT, M. Christophe PORCHER, Mme Petra STROINSKI, Mme Isabelle VIEVILLE, Mme Blandine WERLING-FLEURY.

Était absent représenté :
NEANT.

Était excusé :
NEANT.

Était absent :
NEANT.

Secrétaire de séance : Mme MAHEU Vanessa

DEL n°041 032 026 / 2026 – 5.2 :

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE : Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) à caractère permanent

Le Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L1411-5,
Vu l’installation du nouveau Conseil Municipal de Chailles intervenue le 20 mars 2026 suite aux résultats du 1^{er} tour des élections municipales du 15 mars 2026,
Vu le rapport présenté,

Considérant que la CAO comporte, en plus de l'autorité habilitée à signer les marchés publics ou son représentant à savoir le Président, 03 membres titulaires et 03 membres suppléants élus au sein du conseil municipal au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Considérant que la désignation des membres de la CAO est effectuée au scrutin secret, sauf si le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'y renoncer,

Après appel à candidatures et considérant la présence d'une seule liste ainsi qu'il sult :

- Mme Isabelle VIEVILLE, membre titulaire (Liste Ensemble, allons plus loin)
- Mme Mathilde BIGOT, membre titulaire (Liste Ensemble, allons plus loin)
- M. Olivier NUFFER, membre titulaire (Liste Ensemble, allons plus loin)

0502 31A 11

Envoyé en préfecture le 03/04/2026

Reçu en préfecture le 03/04/2026

Publié le 09 AVR. 2026

ID : 041-214100323-20260402-041032026_2026-DE

- M. Eric COUSIN, membre suppléant (*Liste Ensemble, allons plus loin*)
- M. Bruno FABA BELTRAN, membre suppléant (*Liste Ensemble, allons plus loin*)
- M. Laurent PETIT, membre suppléant (*Liste Ensemble, allons plus loin*)

Les membres du Conseil Municipal ont décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret,

Vu les votes : POUR : 23, CONTRE : 00, ABSTENTION : 00

Ont été élus

Commission d'Appel d'Offres permanente		
VIEVILLE Isabelle	Membre Titulaire	<i>Liste Ensemble, allons plus loin</i>
BIGOT Mathilde	Membre Titulaire	<i>Liste Ensemble, allons plus loin</i>
NUFFER Olivier	Membre Titulaire	<i>Liste Ensemble, allons plus loin</i>
COUSIN Eric	Membre Suppléant	<i>Liste Ensemble, allons plus loin</i>
FABA BELTRAN Bruno	Membre Suppléant	<i>Liste Ensemble, allons plus loin</i>
PETIT Laurent	Membre Suppléant	<i>Liste Ensemble, allons plus loin</i>

pour faire partie, avec l'autorité habilitée à signer les marchés publics passés par la commune à savoir le Président, de la Commission d'Appel d'Offres à caractère permanent.

Pour extrait certifié conforme
Chailles, le 03 avril 2026

Le Secrétaire de séance,

Vanessa MAHEU



Le Maire,

Florent MARMAGNE